



# LETTE DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BOURGOGNE DU SUD

« Unis dans la diversité » (devise de l'Union européenne)

## EDITO

Il y a trente ans, le 9 novembre 1989...

... sous la pression populaire, aux yeux du monde stupéfait, tombait le mur de Berlin et s'effondrait ce que nous appelions le « rideau de fer » qui séparait physiquement l'Europe entre Est et Ouest. L'élément majeur de ces événements consista, à mon sens, à permettre aux peuples et aux individus de se rencontrer dans leurs diversités, de se parler et d'échanger dans de multiples langues, de bâtir des projets communs, de s'instruire et de travailler ensemble et de se comprendre, de se visiter et de découvrir des nouveaux mondes.

Des murs physiques étaient tombés. Mais des murs « invisibles » se sont construits surnoisement :

- murs du rejet de l'autre différent sur lesquels se fracassent les migrants ;

- murs du silence face aux pensées uniques voire totalitaires ;

- murs des frontières qui se remettent en place et bien d'autres !

Alors, pour guider nos choix et nos actions, souvenons-nous de cette phrase de Jean Monnet, un des pères de l'Europe : « Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes. » ; contribuons à notre mesure à l'unité des Européens entre eux et avec le monde !

Philippe Mayaud

## MAISON FAMILIALE RURALE DU CLUNISOIS À MAZILLE

**EN 15 ANS, 275 ÉLÈVES ONT DÉCOUVERT L'EUROPE, AVEC LES STAGES ERASMUS INSCRITS DANS LE PROJET PÉDAGOGIQUE.**

Pologne, Turquie, Bulgarie, Espagne, Italie, Ecosse et l'Angleterre, les élèves de la MFR de Mazille (bac-pro agricole et commercial) découvrent les pays d'Europe, à l'occasion de stages d'une vingtaine de jours. Ils y travaillent, soit en exploitation agricole, soit, pour les commerciaux, dans des supermarchés, petites boutiques ou restaurants. L'ouverture à l'Europe est importante. D'autant plus que le monde agricole auquel la plupart d'entre eux appartiennent est impacté par les décisions européennes. En outre ces stages permettent à certains peu favorisés financièrement de profiter de bourses et de sortir des frontières. Nombre d'entre eux ne voyagent pas et n'ont jamais pris l'avion. Une belle occasion de devenir plus autonomes. En effet ils gèrent un budget pour se nourrir, pour rejoindre leur lieu de stage et vivre en petit groupe en appartement. Ils sont évalués par leur maître de stage et la mobilité fait partie d'une épreuve d'examen du bac pro.

Globalement les objectifs sont atteints puisque tous les ans, des volontaires demandent à retourner en stage ERASMUS.

« Qu'en pensez-vous ? » avons-nous demandé aux stagiaires de ce printemps 2019 qui revenaient d'Espagne, de Pologne et de Turquie. Voici leurs réponses :

Amandine : « J'ai beaucoup aimé l'expérience Erasmus. Elle m'a permis de voyager, de découvrir une autre culture et d'avoir une expérience linguistique ».

Apolline : « Erasmus a été pour moi une expérience unique. J'en suis sortie grandie. Elle m'a permis de sortir de mon confort, de découvrir une autre culture, de communiquer avec de nouvelles personnes et de me perfectionner dans une langue étrangère. Après mon BAC je souhaiterais faire un apprentissage dans un pays européen ». Catheline : « j'ai découvert des traditions, une culture différentes ». Océane : « j'ai ressenti de la joie et l'envie de voyager ».

Quant aux stagiaires de Bac-pro agricole : Raphaël, Gaëlle, Kélian, Enguerrand, Vincent, Quentin, Eva, ils ont apprécié : la vie en communauté dans un appartement ; la découverte de méthodes de production différentes ; un gain d'autonomie dans la vie quotidienne, loin de leur famille ; la pratique d'une langue étrangère, la découverte d'un nouveau pays et d'autres manières de vivre qui changent le regard ; l'expérience dans l'entreprise d'accueil. Ainsi, les années précédentes, au cours d'un stage en Andalousie dans un élevage réputé de taureaux de combat un jeune a eu la chance de toréer dans l'arène de l'exploitation ! Un autre qui avait été en 2018 en Ecosse, y est retourné pour la moisson, Bac en poche, avec un contrat CDD de 3 mois. De quoi faire rêver !

Enfin, ces stages bénéficient, parfois même durablement, aux populations locales. Ainsi ces fermiers polonais qui ont créé une production de fromages de chèvre avec une race en voie de disparition.

Robert De Backer

(d'après une interview de M. Drozniak, directeur de la M.F.R. de Mazille)

## LES DÉCODEURS DE L'EUROPE

On dit souvent que Bruxelles dicte sa politique économique à la France !

Mais, dans les faits, la politique économique française est décidée en France. Toutefois, la France étant membre de l'Union européenne, ses politiques ont des répercussions sur les autres pays de l'UE : les décisions économiques prises à Paris ou à Berlin ont des conséquences sur la situation à Rome ou à Madrid. C'est pourquoi les politiques économiques des Etats membres sont discutées au sein de l'Union (et non imposées par elle !). Quand on partage la même monnaie, on bénéficie de ses avantages (stabilité, faible inflation, taux d'intérêt bas, suppression du change, etc.), mais on doit aussi respecter des règles communes. Cependant, chaque Etat est libre de décider du niveau et de la répartition de ses dépenses publiques (éducation, santé, retraite, défense, etc.). La commission européenne veille à ce que les Etats membres de l'UE respectent les règles qu'ils se sont eux-mêmes fixées. Ni plus, ni moins.

**Chaque année en février, la Commission européenne établit un bilan de santé économique pour chacun des Etats.** Elle propose ensuite des recommandations qui seront discutées et approuvées par les chefs d'Etat ou de gouvernement en juin (lors du Sommet européen). Il ne s'agit pas d'obligations. Les Etats membres sont libres de choisir les moyens de parvenir aux objectifs fixés.

**Bruxelles ne « dicte » donc pas sa politique économique aux Etats membres.**

Michael Veyhl

Source : « Les décodeurs de l'Europe » Ec.europa.eu/france

## FLASH INFOS : NOS ACTIONS, NOS PROJETS

### • Réalisé à l'automne 2019 :

14/09 Jeunesse d'Europe/ Soirée Toi d'Europe ;

13/11 Les Migrations en Europe, Professeur M. Raether ;

28/11 Participation à Festisol, Conférence de Ph.Lamberts. euro député Ecologie

### • Projets 2020 :

En Mars Journée sur la Ruralité ; En Mai ou Juin Journée sur L'Union Européenne et nos Partenaires de l'Est ; En Septembre Soirée Jeunesse

Maison de l'Europe et des Européens de Bourgogne du sud

20 rue Saint Mayeul 71250 Cluny

Contact : 0646822838 - maison.europe.bs@gmail.com

www.facebook.com/maison europe bourgognesud

La Maison de l'Europe et des Européens de Bourgogne du Sud  
est membre de la Fédération Française des Maisons de l'Europe

www.maisons-europe.eu

# ROBERT SCHUMAN, PÈRE DE L'EUROPE..

LE JURISTE DEVENU PROPHÈTE.

## Une jeunesse allemande

Né en 1886 à Luxembourg, minuscule territoire au cœur de la future Europe des Six, Robert Schuman a grandi au carrefour de trois frontières et de deux cultures, la française et l'allemande, qui l'ont fécondé. Sa langue maternelle était le français, sa formation intellectuelle sera allemande. Jeune homme, il avait encaissé les remous destructeurs de deux guerres franco-allemandes, celle de 1870 qui fit opter son père pour l'Allemagne par amour de la Lorraine, d'où sa nationalité allemande, et la guerre de 14-18, qui le fit opter pour la France. En 1920, il écrit : « *J'étais un cosmopolite, un indifférent comme il y en a beaucoup dans nos pays frontaliers où le sang se mélange et les caractères nationaux se confondent. Les événements de 14-18 m'ouvrirent les yeux* ». Une visite clandestine, en Belgique chez ses cousins, fut à cet égard décisive. Ils lui racontèrent les massacres opérés par l'armée allemande. « *Je vis alors s'ouvrir devant moi cet abîme qui devait me séparer à jamais intérieurement de l'Allemagne, de son régime, de son caractère national. Je vis la nécessité de me défaire de ma neutralité et de me solidariser avec ceux qu'opprimaient l'injustice et la barbarie* ». Il abandonne sa condition de « *nomade politique* », ainsi qu'il se définissait comme Lorrain.

## L'option pour la France et l'Alsace-Lorraine

En novembre 1918, l'Alsace-Lorraine redevient française et la Lorraine, Moselle. Robert Schuman âgé de 32 ans endosse la nationalité française. Parfait bilingue, juriste confirmé en droit allemand et français, il agit pour réintégrer dans la République les nouvelles provinces, sans brusquer les populations, en respectant les acquis de la période de l'annexion. En novembre 1919, il est élu député de la Moselle puis constamment réélu. Au Parlement, il intervient dans les débats qui préparent l'introduction de la législation française en Alsace-Lorraine, attentif à ce qui doit être préservé, comme les lois sociales et la législation scolaire et religieuse. A Paris il découvre le monde de la politique : « *J'étais un juriste candide, inexpérimenté dans l'art de la tactique et de l'opportunité politique* », « *Je suis entré dans la politique non pour y pratiquer des démonstrations sentimentales mais pour faire un travail sérieux dans l'intérêt de la grande et de la petite patrie (c'est-à-dire la France et l'Alsace Lorraine), c'est un travail d'adaptation, de rapprochement, de conciliation... un travail immense et délicat : comparer les deux législations, ménager les susceptibilités, prévoir les répercussions des changements* ».

## Le projet européen

Lorsqu'éclate la seconde guerre mondiale, Schuman est nommé sous-secrétaire d'Etat aux réfugiés, accédant aux plus hautes sphères du pouvoir. Après la guerre, changeant de cap, il s'engage avec la même détermination et le même sens de l'intérêt commun, pour l'unité de l'Europe. Ce projet lui est venu tard. Il résulte d'un long mûrissement au contact des problèmes compliqués qu'il affrontera comme ministre des affaires étrangères de la France de l'après-guerre. Fallait-il ou non refonder un Etat allemand ? Fallait-il que la Sarre retourne à l'Allemagne ? Comment éviter de réitérer en 1945 les erreurs du traité de Versailles (1918) ? Deux choses lui étaient évidentes : la question allemande trouverait une solution dans un ensemble plus vaste que le couple franco-allemand ; la paix devrait résulter de la réconciliation des nations,

## COUP DE CŒUR

### Le Voyage d'Érasme. Si l'Europe m'était contée

Franck Gouéry, Paris, Non Lieu.

26 illustrations en couleur, 80 citations, 14,5 x 21 cm, 154 pages, 12 €

*Pour la première fois, un conte philosophique présente, entre imaginaire et réalité, l'aventure de la construction européenne. Il est destiné à celles et ceux qui s'interrogent sur l'idéal européen d'hier, d'aujourd'hui et de demain. L'auteur, Franck GOUÉRY, nous propose d'aborder différemment l'Europe, plus seulement avec la raison mais aussi avec le cœur. Cette fiction rappelle le sens profond d'une Union européenne en construction, et donc à améliorer. Ecrite pour des lecteurs de 7 à 77 ans, elle s'accompagne de plusieurs dizaines de citations de bâtisseurs de l'Europe, penseurs et écrivains (S. Veil, K. Adenauer, Monnet, A. De Gasperi... Stefan Zweig, Victor Hugo, Jorge Semprun, Romain Gary, Albert Einstein, George Steiner, Edmund Husserl...). Enfin, une partie pédagogique rappelle brièvement les grandes réalisations de l'Europe politique.*

après l'échec de ce qu'on a appelé l'équilibre des Puissances issue des traités de Westphalie (1748). Mais comment faire concrètement ? C'est ici qu'intervient Jean Monnet, commissaire au plan, qui avait concocté un projet de « Communauté européenne du charbon et de l'acier ». Schuman l'adopte sans réticences. Il a enfin trouvé la solution concrète qui permettra à son projet européen de prendre chair.

Le 9 mai 1950, devant une centaine de journalistes au Quai d'Orsay, Schuman lit la déclaration qui propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande d'acier et de charbon, sous une Haute Autorité ouverte à tous les pays européens qui voudront s'y associer.

Relisons sa déclaration liminaire : « *Il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte constructeur. La France a agi ... pour la paix. Pour que la paix puisse courir sa chance, il faut d'abord qu'il y ait une Europe. Cinq ans après la capitulation de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne... L'Europe naîtra de tout cela.. Elle ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble ; elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord des solidarités de fait. Dans ce but le Gouvernement français propose de porter l'action immédiatement sur un point limité mais décisif, mettre en commun la production franco-allemande du charbon et de l'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte aux autres pays d'Europe* ». Ce fut un choc ! Car enfin, ce projet mettait l'Allemagne sur un pied d'égalité avec les autres nations et s'ouvrait à tous les pays d'Europe ; le contraire du Traité de Versailles. Le retentissement sera mondial.

Et, miracle ! La déclaration aurait pu rester un vœu pieux comme tant d'autres, il n'en sera rien. Malgré des oppositions virulentes en Angleterre, en Allemagne et en France. Industriels lorrains, communistes, gaullistes renâclaient car pour eux le projet était un saut dans l'inconnu et bradait la souveraineté nationale. Cependant, contre vents et marées, le traité qui concrétisait ce plan fut ratifié deux ans plus tard par les assemblées des 6 pays fondateurs. La première pierre de ce qui deviendra l'Union politique de l'Europe était scellée ! Le 9 mai deviendra la « Journée de l'Europe ». Ainsi, Robert Schuman « *juriste candide et inexpérimenté dans l'art politique* », était devenu prophète, catalyseur d'avenir pour des millions d'hommes et de femmes.

Robert De Backer

## LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG, PATRIE DE ROBERT SCHUMAN

Plus petit Etat fondateur de l'U.E. , le territoire de Luxembourg fut à l'origine, en 963, un siège comtal. Ensuite il appartiendra aux comtes, puis aux ducs de Luxembourg, aux ducs de Bourgogne, aux rois d'Espagne, aux rois de France, aux empereurs d'Autriche, aux rois des Pays-Bas, à la République Française.. Telle fut la destinée de la plupart des pays d'Europe. Au XIXe siècle, les choses se stabilisent.

**1815** : Traité de Vienne ; Le Luxembourg devient Grand-Duché, ce qui lui garantit une autonomie politique. Il est attribué en union personnelle à Guillaume 1er, roi des Pays-Bas. Il est aujourd'hui le seul en Europe à conserver ce titre.

**1830** : Indépendance de la Belgique ; le Grand Duché est divisé : la partie wallonne devient la province belge du Luxembourg ; la partie germanophone, le Grand-duché de Luxembourg.

**1839, 1867** : Traité de Londres ; l'indépendance du Grand Duché est confirmée, ainsi que son statut d'Etat neutre et démilitarisé.

**1890** : l'Etat se donne une monarchie autonome.

Les Luxembourgeois utilisent trois langues, à des degrés différents, le français, l'allemand et le luxembourgeois « langue nationale » depuis 1984.

Robert De Backer